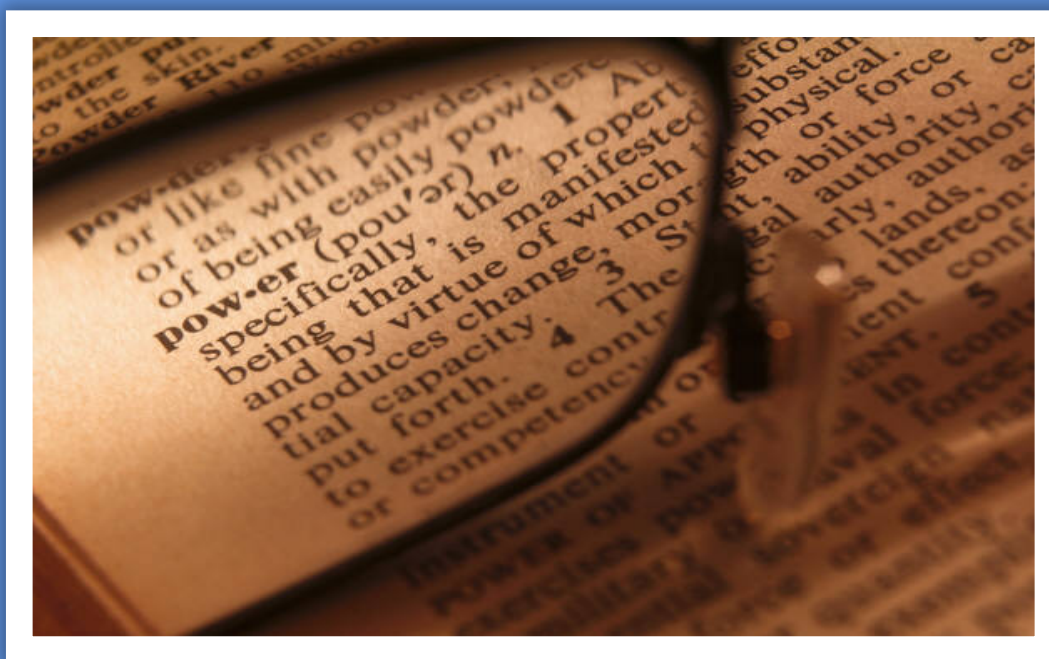


UNIVERSITE DU MAINE
FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Colloque du 14 novembre 2013



Direction scientifique : Arnaud de Nanteuil, Professeur à l'Université du Maine

THEMIS-~~II~~

KING & SPALDING



Amphithéâtre Mercure, Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion
9 avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans

PROGRAMME

10h Accueil, **Mathieu Touzeil Divina**, Professeur de droit public à l'Université du Maine, codirecteur du laboratoire Thémis-Um, EA 4333

10H30 NOUVEAUX DEFIS DANS L'OBTENTION DE LA PROTECTION DU TRAITE

Sous la présidence de **Charles Leben**, Professeur émérite, Université Panthéon Assas

- *La notion d'investissement – évolutions récentes*, **Guillaume Aréou**, Avocat, Reed Smith LLP
- *La notion d'investissement protégé*, **Arnaud de Nanteuil**, Professeur de droit public, Université du Maine, membre du Thémis-Um (EA 4333)
- *La clause de déni des avantages*, **Delphine Burriez**, ATER, Université Panthéon Assas

12h30 Pause déjeuner

14H NOUVEAUX DEFIS DANS LES CONDITIONS DE SAISINE DU TRIBUNAL ARBITRAL

Sous la présidence de **Franck Latty**, Professeur de droit public, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité

- *Les obstacles à la saisine du tribunal arbitral*, **Rana Chaaban**, Maître de conférences en droit privé, Université du Maine, membre Thémis-Um (EA 4333)
- *La saisine parallèle des juridictions internes*, **Sabrina Robert Cuendet**, Maître de conférences en droit public, Université Panthéon Sorbonne
- *L'abus de droit et la fraude au droit d'action*, **Yves Nouvel**, Professeur de droit public, Université Panthéon Assas

15h30 Pause café

15H45 NOUVEAUX DEFIS DANS LE BENEFICE D'UN TRIBUNAL

Sous la présidence de **Jean Matringe**, Professeur de droit public, Université de Versailles Saint Quentin

- *Les « dispositive motions » dans l'arbitrage investissement*, **Walid Ben Hamida**, Maître de conférences en droit privé, Université d'Évry-Val d'Essonne
- *L'impartialité des tribunaux arbitraux*, **Sarah Cassella**, Professeur de droit public, Université Antilles Guyane, membre du Thémis-Um (EA 4333)
- *La répartition des coûts de l'arbitrage*, **Héloïse Hervé**, avocate, King & Spalding LLP.

17H Conclusions : **Gilles Cotterau**, Professeur émérite, Université du Maine

17h45 Cocktail de clôture

Inscription **avant le 4 novembre 2013** à l'adresse : colloque-ecodroit@univ-lemans.fr

Inscription professionnelle au titre de la formation continue	100 €
Inscription individuelle	80 €
Etudiants et enseignants (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit
Modalités de paiement :	Par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université du Maine
	Par virement bancaire (<i>les frais bancaire sont à la charge du donneur d'ordre. Préciser le nom du participant et la mention « colloque arbitrage investissement »</i>)

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	72000	00001000179	20	TPLEMANS TRESOR GALE